



Charbonnières, le jeudi 5 décembre 2002

Communiqué : **La Transalpine Lyon – Turin au salon T.E.L. (Trans Euro Logistique) à Lyon**

Le salon T.E.L. – Trans Euro Logistique – qui se déroule à Lyon du 4 au 6 décembre, va permettre de réaffirmer les enjeux majeurs du programme de nouvelle liaison européenne entre Lyon et Turin.

Cette liaison ferroviaire à haute capacité a été inscrite « projet de transport prioritaire » lors du Sommet européen des Chefs d'Etats à Essen en 1994. Le 29 janvier 2001 à Turin, les chefs d'Etats français et italien se sont engagés pour la réalisation de ce programme : le sommet de Périgueux en fin d'année dernière a confirmé la date de 2012 pour sa mise en service.

Si de tels engagements ont été pris, c'est parce que la transalpine Lyon - Turin, est à la fois :

- **Un projet global**, seule alternative crédible et réaliste au « tout routier », qui nécessite d'être réalisé intégralement et sans délai dans ses composantes voyageurs et fret afin d'offrir par sa haute capacité une qualité de service répondant aux attentes du marché ;
- **Un projet intermodal**, dont les mises en service progressives jusqu'en 2012, permettront de modifier radicalement l'offre et de mieux utiliser les réseaux routiers, ferroviaires et aériens existants, en mobilisant au meilleur moment les capitaux nécessaires ;
- **Un projet industriel** dont les objectifs sont fixés en mettant en adéquation le marché et l'offre. Une présentation claire de ce qui relève de l'offre infrastructurelle, de la politique d'exploitation et des services offerts à la clientèle (voyageurs, fret classique, combiné non accompagné, ferroustage...) est impérative. *Lors de la Conférence plénière inaugurale du salon T.E.L.* l'ensemble des participants ont d'ailleurs, à ce sujet, fortement insisté sur la lisibilité du projet.

Le Comité pour la Transalpine s'est engagé aux côtés de l'Alliance Logistique, pour réaffirmer lors du salon T.E.L. la nécessité de réaliser le programme Lyon – Turin dans des conditions optimales de fiabilité, rapidité, productivité et liberté d'usage. Un avantage concurrentiel évident pourra alors être donné au mode ferroviaire, dans le cadre d'une nouvelle répartition des modes de transports en Europe.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com

Tél. 04 72 59 51 57